



GÉNÉ Actu...

La Lettre du Cercle Généalogique du Pays Messin

N°4 – Juillet/Août 2024

En direct avec le président

Cher(e)s membres du Cercle,

La saison estivale est bien entamée, une opportunité pour donner des nouvelles de notre Cercle.

Le mois de juin a été dédié à l'assemblée générale, qui a permis de constater la bonne santé de notre Cercle tant du point de vue du nombre de nos adhérents, que de sa santé financière. Ce fût également l'occasion d'évoquer notre projet phare, l'anniversaire des 30 ans de notre Cercle que nous fêtons en 2025. A cet effet, un salon de généalogie sera organisé les 27 & 28 septembre à l'Hôtel de Ville de Metz dont le thème sera « La Généalogie au féminin » !

Les travaux préparatoires avancent bien. La bonne nouvelle est venue de la Mairie de Metz, qui nous a officiellement confirmé la réservation des 3 salons du 1^{er} étage.

Merci de bien vouloir noter ces 2 journées dans votre agenda : **27 & 28 septembre 2025**

Je remercie d'ores et déjà nos bénévoles, particulièrement impliqués et motivés dans la préparation de cet événement.

Je vous souhaite un bel été,

Cordialement

Vincent BARBARAS

3 questions à... Françoise EGGRICKX, bibliothécaire



Françoise, qu'est-ce qui t'a mis sur la voie de la généalogie ?

Suite à une première frise réalisée par un de mes oncles lors d'une cousinade en 1998, j'ai voulu poursuivre ce travail en recensant la descendance de mes arrière- grands-parents présente à la cousinade de 2008. A la retraite j'ai entrepris de formaliser cette descendance avec le logiciel Généatique qui m'a donné envie de rechercher mes ascendants. Suite à un salon de généalogie international à Leudelage, j'ai intégré le Cercle du Pays Haut où réside ma famille. De 2012 à 2017 je suis allée chaque mois à la permanence de Mont-Saint-Martin avant de m'inscrire au Cercle du pays Messin où je me rends maintenant une fois par semaine.

En quoi la généalogie a impacté ton parcours de vie ?

La généalogie est devenue une passion à laquelle je consacre plusieurs heures par semaine. J'ai étendu mes recherches à l'arbre généalogique de mon époux, ce qui nous a fait voyager dans le Nord, les Ardennes et l'Aisne à la recherche d'informations dans les cimetières et archives départementales. Pour faciliter mes recherches j'ai aussi adhéré au cercle du Finistère. Ainsi je suis devenue la « référente » généalogique de ma famille à qui j'ai pu présenter mes travaux lors de la dernière cousinade en 2022. J'ai remis à chacun un fascicule contenant les 10 générations. Depuis les retours d'information me permettent d'actualiser mon arbre familial au moins une fois par an.

En quoi un cercle est-il encore pertinent avec les nouveaux outils internet ?

Pour moi un cercle est plus que pertinent pour éviter la « galère » du débutant et faciliter la prise en main des outils informatiques : Généatique, Hérédité et Filae, Geneanet. Grâce aux échanges, aux conseils et au soutien des membres les recherches deviennent professionnelles. Les documents mis à disposition facilitent la collecte d'éléments fiables : tables de mariage de la Moselle, base de données informatisée des naissances, mariages et décès de la Lorraine. Les ouvrages d'histoire locale et de reconstitution de Familles de la bibliothèque permettent de donner vie à nos arbres en les replaçant dans leur environnement historique et géographique.

A noter que Françoise, avec sa modestie habituelle, oublie de dire qu'elle est en charge de la gestion de plus de 2000 ouvrages de la bibliothèque du Cercle, la référente d'un patrimoine inestimable au service de nos adhérents. (Le Président)

Zoom sur : Savez-vous que...

...des archives notariales de communes mosellanes sont conservées aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle ?

C'est le sujet développé par notre collègue Jean-Louis CALBAT, membre de notre Cercle, un adepte assidu et compétent de l'étude des archives notariales ; un grand merci !

« Les archives départementales de Meurthe-et-Moselle possèdent un certain nombre de documents provenant d'études notariales situées dans des localités faisant partie actuellement du département de la Moselle. Ces documents couvrent les XVIII^e et XIX^e siècles. Leur présence s'explique par l'appartenance de ces localités soit au duché de Lorraine au XVIII^e siècle soit au département de la Meurthe de 1791 à 1872. Il est apparu intéressant d'en dresser une liste qui pourra être utile aux généalogistes effectuant des recherches dans ces deux départements. La liste a été constituée à partir des répertoires dressés par les archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Ont été ajoutés les documents notariaux conservés aux archives départementales de la Moselle concernant ces mêmes localités et qui complètent parfois la liste meurthe-et-mosellane.

Avant de présenter cette liste, il semble utile de faire l'historique de la présence des archives notariales dans les deux dépôts d'archives précités.

1. Origine des fonds conservés aux AD54

Au début du XIXème siècle, un certain nombre de notaires du département de la Meurthe, en possession d'actes de leurs prédécesseurs tabellions, déposèrent leurs archives anciennes à la Chambre des notaires de l'arrondissement de Nancy. En 1817, les minutes furent transférées à l'hôtel de la Monnaie avec le greffe du tribunal de première instance, tribunal qui siégeait à cet endroit. En 1859, le fonds fut transféré dans un local à proximité du greffe de la cour d'appel. Comme ces documents étaient stockés dans de mauvaises conditions, la Chambre des notaires ordonna en avril 1927 leur transfert aux archives départementales...

(Venez découvrir la suite de l'article sur notre site Internet <https://genealogie-metz-moselle.fr/>) ; vous y trouverez d'autres rubriques tout aussi intéressantes pour vos recherches généalogiques !

Calendrier

- Pour mémoire, nos permanences :
 - o du 1^{er} juillet au 31 août : tous les mercredis de 8h30 à 15h00
 - o du 1^{er} septembre au 30 juin : tous les mercredis de 8h30 à 16h30 ; les samedis, de 8h30 à 12h00.

Directeur de la publication : Vincent BARBARAS, président. Ont contribué à cette lettre d'information : Vincent BARBARAS, Françoise EGGRICKX, Jean-Louis CALBAT: Crédit photo : Cercle Pays messin Vous recevez cette lettre d'information par votre adhésion au Cercle Généalogique du Pays Messin. Conformément à la loi, si vous ne souhaitez plus recevoir nos courriels, merci de nous le faire savoir à l'adresse suivante : geneactu@genealogie-metz-moselle.fr

Rejoignez-nous sur notre site : <https://genealogie-metz-moselle.fr/>